



Parcours de pérennisation de vos emplois aidés



Le Dispositif Local d'Accompagnement du Gers vous propose

Un an après une première baisse drastique des emplois aidés décidée par le gouvernement, le Premier ministre a annoncé de nouvelles coupes budgétaires dans une [interview](#) au *Journal du dimanche* le 26 août 2018. De 460 000 en 2016, le nombre d'emplois aidés a été ramené à 200 000 en 2018. Ils pourraient donc être encore réduits de moitié en 2019.

Ces évolutions ont eu un effet dévastateur sur les associations. Nombre de structures avaient intégré les aides à leur modèle économique, aussi l'annonce de leur arrêt a entraîné la perte de nombreux emplois dans le secteur en raison d'une impossibilité, notamment économique, de maintenir les activités et les projets menés sur les territoires.

Pour apporter une réponse à des besoins émergents de structures souhaitant consolider leurs emplois bénéficiant d'une mesure d'aide financière, le DLA vous propose un PARCOURS d'ACCOMPAGNEMENT structurant qui puisse repositionner les aides à l'emploi en tant que levier pour le développement de projets d'utilité sociale

La conjoncture connue depuis 2017 rappelle la nécessaire mise en perspective de tout recours à un dispositif aidé en matière d'emploi associatif afin que ces aides restent bénéfiques à moyen terme, pour les petites associations employeuses. Il s'agit de réfléchir aux moyens de limiter le risque d'instabilité économique pour les structures qui en bénéficient.

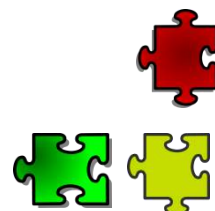
Ainsi le DLA souhaite accompagner les structures le plus en amont possible, idéalement dès l'entrée de la structure dans le dispositif aidé en faveur de l'emploi. Il s'agit d'aider les associations à projeter l'activité de la structure et son développement en phase avec le recrutement opéré.

Objectifs de l'accompagnement

- ✿ **Avoir une vision prospective de l'activité** menée par la structure sur son territoire.
- ✿ **Mettre en place une gestion économique prévisionnelle** du projet associatif et des activités inhérentes.
- ✿ **Projeter la structuration et l'organisation interne** en termes de ressources humaines au service du projet.
- ✿ **Se doter des compétences et d'outils de gestion** du projet dans son ensemble.

Publics

- ❗ **Responsables associatifs** de structures gersoises, des **secteurs de l'éducation populaire, petite enfance, enfance/ jeunesse, animation sociale, culture et sport.**
- ❗ **Structures associatives et coopératives de 1 à 5 salariés, bénéficiant de mesures d'aide à l'emploi** (PEC, emploi d'avenir, FONJEP, emploi CNDS, FONPEPS...).



Modalités de mise en œuvre

- **Intervention d'un expert DLA** sur chacun des modules proposés + intervention de partenaires locaux selon les besoins à traiter.
- **Temps d'accompagnements collectifs** (format journée ou ½ journée) incluant des apports d'informations, de méthodes, de repères, d'outils, mais aussi des échanges d'expériences entre les participants engagés.
- **Temps d'accompagnement individuel** le cas échéant.
- **Groupe de 3 à 5 structures maximum** pour un traitement très opérationnel des 3 modules.



Inscriptions

Les inscriptions doivent se faire directement auprès du DLA 32 par mail (cf. contact & bulletin d'inscription associé) **avant le 10 octobre 2018**.

Modalités financières

Gratuité - hormis les frais de restauration et de déplacements

Contact

DLA du Gers : Aurore MORETTO & Aude NOEL 05 62 60 64 26 / dla32.liguenseignement@gmail.com



Dispositif Local d'Accompagnement du Gers